



INFORMATIONS DE RENTREE

Année 2026/2027



HORAIRES DE L'ECOLE

	<i>Ouverture du portail</i>	<i>Début des cours</i>	<i>Fin des cours</i>
MATIN	8h30	8h45	12h00
APRES-MIDI	13h15	13h30	16h30*

* Les enfants encore présents à 16h45 seront automatiquement pris en charge par l'accueil périscolaire.

PAR CONSIDERATION POUR LE TRAVAIL DES ENSEIGNANTS, NOUS VOUS DEMANDONS DE VEILLER AU RESPECT DE CES HORAIRES.

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Contact : 06.71.27.03.63 ou enfance-jeunesse@moutiers-les-mauxfaits.fr

L'accueil périscolaire est un service municipal payant indexé sur le quotient familial. Pour en bénéficier, vous devez **ouvrir un dossier d'inscription auprès de la mairie** de Moutiers les Mauxfaits.

	<i>Ouverture de la garderie</i>	<i>Fin de la garderie</i>
MATIN	7h20	8h30
APRES-MIDI	16h45	18h30

* Le goûter est à prévoir par la famille.

SERVICE DE RESTAURATION

La restauration est gérée entièrement par le Collège St Jacques.

Le paiement des repas se fait à l'avance sous forme de tickets achetés auprès du secrétariat du Collège. Chaque matin les tickets seront ramassés par les enseignants ; afin de faciliter le travail de tous, les tickets doivent être obligatoirement marqués au nom de votre enfant et datés.

Vous pouvez laisser votre règlement dans la chemise de liaison de votre enfant et vos tickets vous seront retournés par le même moyen. Dans ce cas, le paiement doit impérativement se trouver **dans une enveloppe marquée au nom de l'enfant en précisant la classe.**

Vente de tickets avant la rentrée des classes

Mercredi 26 août de 8h à 12h <i>Au service comptabilité du collège St Jacques</i>	Lundi 31 août de 15h30 à 18h <i>Permanence à l'école pendant la pré-rentrée</i>
--	--

CALENDRIER SCOLAIRE 2026-2027

*Les vacances débutent après la classe, le soir des jours indiqués ;
la reprise des cours a lieu le matin des jours indiqués.*

Journée de pré-rentrée	Lundi 31 août 2026
Rentrée des élèves	Mardi 1er septembre 2026
Le samedi matin 10 octobre 2026 sera travaillé	
Vacances de Toussaint	du vendredi 16 octobre 2026 au lundi 2 novembre 2026
Vacances de Noël	du vendredi 18 décembre 2026 au lundi 4 janvier 2027
Vacances d'Hiver	du vendredi 19 février 2027 au lundi 8 mars 2027
Le samedi matin 20 mars 2027 sera travaillé	
Vacances de Printemps	du vendredi 16 avril 2027 au lundi 3 mai 2027
Le mercredi 5 mai 2027 sera travaillé	
Vacances d'Eté	Le mardi 29 Juin 2027

Le calendrier ci-dessus présente plusieurs modifications par rapport au calendrier officiel :

2 samedis matin seront travaillés : les 10 octobre 2026 et 20 mars 2027

Le mercredi 5 mai (toute la journée) sera également travaillé.

Par conséquent, les vacances d'été débuteront le mardi 29 juin et non le vendredi 2 juillet 2027 comme indiqué dans le calendrier officiel.

Le vendredi de l'ascension (vendredi 7 mai 2027) ne sera pas travaillé.